

## COMMUNIQUE

La Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis organisera le samedi 30 mars 2013, avec la collaboration de l'Ordre National des Avocats de Tunisie, une journée intitulée «L'Avocat et la Bourse» qui se tiendra au siège de la Bourse de Tunis sis au 34, avenue de la Bourse, les Berges du Lac II.

### PROGRAMME

8h30 Accueil et enregistrement des participants

9h00 Allocutions de bienvenue:

- Me. Chawki TABIB  
*Bâtonnier de l'Ordre National des Avocats de Tunisie*
- Mr. Mohamed BICHIOU  
*Directeur Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis*

9h30 Cadre légal et réglementaire du marché financier tunisien :

- *Principales références légales et réglementaires,*
- *Structures du marché et leurs rôles,*
- *Mécanismes de protection des investisseurs,*
- *Divulgateion de l'information financière,*
- *Avantages fiscaux (sociétés et investisseurs).*

10h15 Débat

10h30 Organisation et fonctionnement des marchés de la Bourse :

- *Admission des sociétés aux marchés de la Bourse,*
- *Les marchés de la Bourse,*
- *La négociation en bourse.*

11h15 Débat

11h30 Pause café

11h45 Produits d'épargne & Gestion de portefeuille

- *Comptes Epargne en Actions,*
- *Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières,*
- *Gestion de portefeuille.*

12h30 Débat

13h00 Fin